

## Gabon/Sport : L'OM (Ombilanziami) dans le peloton de tête

02-12-2012

Après sa défaite la semaine dernière lors de la 6eme journée face à l'Union Sportive d'Oyem (1-2), Ombilanziami se devait de se racheter à l'issue de la confrontation face à l'AS Pélican de Lambaréné.

En effet, le club cher au Général Jean Boniface ASSELE a disposé samedi 1er Décembre 2012 de l'AS Pélican sur le score de 1 but à 0. But de ABOUBACAR DOUMBOUYA à la 43 eme minute de jeu.

A signaler le très bon match de Glwadys MBIMBIANGOYE, le portier, WOMBO BITEGHE, le libéro et Naby KAMANO, le meneur de jeu de l'OM. Il ne serait pas surprenant que ces joueurs soient nominés au cours de cette période comme meilleurs joueurs du mois.

Rappelons que pour cette journée, le leader US Bitam a chuté vendredi 30 Novembre 2012 face à l'AO CMS sur le score de 0 but contre 2. Malgré cette défaite l'US Bitam reste en tete avec 16 points (+4). Son bourreau du vendredi qui est le CMS, lui, demeure à la deuxième place avec 14 points. Ombilanziami pointe crânement en 3eme position avec 13 points (+4).

Autres résultats :

Sapins et Mangasport ont fait match nul 1 but partout. l'US Oyem a battu l'AS Solidarité par 1 but à 0. Missile s'est débarrassé du Stade Migovéen qui ne fait que s'enfoncer davantage.

La 8eme journée promet avec les duels :

US Bitam- Mangasport

Sapins- Ombilanziami

AS Pélican- AO CMS

Qui vivra verra!

Pour cette nouvelle formule, le championnat est d'un niveau technique appréciable. Le résultat du dernier match amical entre le Gabon et le Portugal de PEPE, CONTRAO, &hellip; peut en témoigner. Une autre raison qui pourrait expliquer le niveau relevé de la compétition, le fait que l'Etat prenne en charge dans un premier temps les salaires de 25 joueurs de chaque club, y compris le personnel de l'encadrement technique.

Chaque joueur perçoit en moyenne un salaire mensuel minimum de 400 000FCFA versé par l'Etat, obligation aux clubs de compléter une somme de 150 000FCFA, soit un salaire mensuel de 552 500FCFA par joueur.

En contrepartie, les 14 clubs devant participer à ce premier championnat professionnel de football au Gabon auront l'obligation de respecter le cahier de charge mis à leur disposition, afin de bénéficier de l'aide de l'Etat.